

Ordinations

Dimanche dernier, Monseigneur l'Archevêque conférait, dans sa chapelle privée, la Tonsure au Rév. Frère Etienne, le Sous-Diaconat au Rév. Frère Louis de Gonzague, et le Diaconat au Rév. Frère Sébastien.

Le Rév. Père Louis, Supérieur du Monastère de Notre Dame des Prairies, à Saint-Norbert, accompagnait ces trois religieux.

Note

Nous publierons, dans la prochaine livraison des CLOCHES, le compte-rendu des fêtes splendides qui eurent lieu à Saint-Pierre-Jolys, le 14 courant, à l'occasion des noces d'argent du Rév. Monsieur Jolys.

PENSEES ET FRAGMENTS

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ?

Un journal américain ayant promis un prix à celui de ses abonnés qui ferait la meilleure réponse à la question qui sert de titre à cet alinéa, a couronné la réponse suivante, que bien des mères pourront méditer avec profit :

“Que ferons-nous de nos filles ? D'abord des chrétiennes, puis donnez-leur une bonne instruction élémentaire. Apprenez-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise et à tailler tous leurs habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappellent qu'une cuisine épargne bien des dépenses de pharmacie.